

BOSNIE, L'ENJEU DES ELECTIONS

Jacques Rupnik
FNSP/CERI

Les nationalistes serbes, croates et bosniaques dominent toujours la vie politique. Pourtant, à l'issue du scrutin d'octobre, ils devront rédiger une nouvelle constitution capable d'unir le pays.

Près de onze ans après les Accords de Dayton (novembre 1995), un constat s'impose : le protectorat international sous lequel vit la Bosnie depuis lors a assuré la paix et la sécurité après la guerre (1), mais pas la transition vers un système démocratique intégré, condition de la viabilité future de l'Etat. Au delà de la compétition partisane, cette question sera l'un des enjeux majeurs des élections de fin octobre.

Habitée par 4 millions de personnes, la Bosnie-Herzégovine est un Etat composé de trois peuples (Bosniaques, Serbes et Croates) et de deux entités (la Republika Srpska et la Fédération croato-musulmane). La Constitution élaborée à Dayton est la seule au monde qui ne mentionne pas le peuple, mais ses trois composantes. Un Etat faible et divisé était considéré comme une condition de la paix. De fait, le retour de la violence a été écarté et une bonne partie des réfugiés ou déplacés (près de la moitié de la population) ont pu retourner chez eux dans des délais assez brefs. Il n'en va pas de même sur le plan de la démocratie. Trois raisons principales à cela : les limites de la Constitution héritée de Dayton, l'emprise des partis nationalistes sur la vie politique et les effets pervers du protectorat international.

La Constitution de Dayton a produit un mille-feuille institutionnel où les instances élues à différents niveaux (central, les deux entités et les cantons) et la présidence tripartite se neutralisent. Le système est paralysé dès qu'une question d'importance est en jeu. Les partis nationalistes (SDS, serbe fondé par Radovan Karadzic, SDA, bosniaque fondé par Alia



Izetbegovic, et le HDZ, croate), c'est-à-dire les principaux artisans de la guerre, furent légitimés après Dayton par des élections précipitées organisées par la communauté internationale dès septembre 1996. Ce premier scrutin, comme les huit qui ont suivi, ont consacré l'emprise des nationalistes sur la vie politique. Ces derniers se présentent comme les meilleurs protecteurs de leurs communautés respectives, pratiquant le clientélisme dans des domaines aussi importants pour les électeurs que le logement, l'emploi ou les pensions des anciens combattants.

Le principal contrepoids à cette logique des nationalismes est la présence internationale, réduite militairement mais qui est montée en puissance sur le plan politique. Ainsi, le Haut Représentant, Lord Ashdown, qui vient de terminer son mandat, a été le plus interventionniste des proconsuls européens en Bosnie, renvoyant il y a deux ans quelque 70 députés serbes démocratiquement élus, mais qui faisaient obstruction aux efforts d'intégration menés par la communauté internationale. Jusqu'à présent, le principal enjeu des élections pour les forces politiques a été d'obtenir une légitimité auprès de la communauté internationale, principal bailleur d'un Etat sous perfusion. Secondairement, c'est l'occasion pour les partis de redéfinir leurs sphères d'influences et leurs liens avec l'économie parallèle (terme poli pour désigner le « crime organisé »). Ce n'est qu'en troisième lieu que les scrutins peuvent être l'occasion d'engager un dialogue avec les citoyens. Mais précisément de partis « citoyens » transcendant les clivages ethniques, il n'y a point.

C'est du niveau international que vient donc l'initiative récente pour tenter de sortir du cadre de Dayton (coexistence par la division) et élaborer une nouvelle Constitution favorisant l'intégration politique. Ce texte devrait renforcer le pouvoir central au détriment des entités, en abolissant la présidence tripartite au profit d'une « démocratie parlementaire ». Un accord en ce sens a été signé sous pression américaine et européenne par huit partis politiques. L'enjeu majeur des prochaines élections est de savoir si une nouvelle constellation politique peut émerger qui s'engagerait clairement en faveur d'une Constitution « intégratrice ». Mais une telle évolution n'est envisageable que si la Bosnie peut espérer en tirer des dividendes tangibles au plan européen, sous la forme d'une perspective crédible d'intégration à l'Union.

Jacques Rupnik

Directeur de recherches au Ceri

1-Selon une enquête minutieuse du Centre d'investigation et de documentation de Sarajevo, le nombre de victimes de la guerre en Bosnie (1992-1995) approcherait les 100 000 (et non 200 000, chiffre habituellement cité) dont 70 % sont bosniaques (musulmans) 25 % serbes et 5 % croates. Une Commission Vérité devait être établie à la suite d'un vote du Parlement.